

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-1050/SG/CG autorisant le Président du Conseil de Gouvernement Ministre des Travaux Publics et du Port, à se rendre en mission en France .

n° 73-1050/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
27 juin 1973

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1973

Date du numéro
10 juillet 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Aref Bourhan, président du Conseil de Gouvernement, ministre des Travaux publics et du Port, est autorisé à se rendre en mission en France, pour une durée deux mois, pour compter du 30 juin 1973.